



FEDE FLASH

N° 163
JANVIER 2022

Une nouvelle année s'ouvre à nous, souhaitons qu'elle puisse nous ramener à un fonctionnement social « normal » et qu'elle préserve la santé de chacun de nos bénévoles et de nos responsables associatifs. Pour l'heure, elle n'a pas empêché notre réseau d'œuvrer, en utilisant certes d'autres formes de communication et de fonctionnement., et bien conscients que nos relations de proximité ont été quelque peu malmenées.

Malgré cette distanciation sociale, la vitalité de notre réseau et de nos actions n'a pas été remise en cause et votre engagement a permis la permanence de nos actions d'entraide, soyez en vivement remerciés.

En ce début d'année, c'est au nom du Conseil Fédéral et en mon nom personnel que je souhaite à chacun de vous pleine réalisation de vos projets personnels et professionnels, ainsi que vos ambitions associatives.

Montalembert disait : « **Les difficultés ne sont pas faites pour abattre, mais pour être abattues** ». En la matière, vos expériences de vies personnelles et associatives vous placent en experts. Que l'an 2022 en soit encore un vif témoignage.

Jean Marie MULLER

Congrès 2022 À STRASBOURG

La Communauté Européenne d'Alsace « La Passerelle d'Azur » et la Ville de Strasbourg nous attendent. A ce jour nous espérons la tenue de ce congrès et son Assemblée Générale, en présentiel et nous prendrons toutes les mesures de sécurité sanitaire appropriées en fonction des contraintes imposées.

Nos amis alsaciens vous ont adressé les éléments nécessaires pour assurer votre séjour. Compte tenu des moyens propres à chaque association, une liste des hôtels vous a été transmises pour que vous assuriez vous-même votre réservation la plus en adéquation avec vos moyens. Pour la bonne organisation vous êtes invités à renseigner vos inscriptions pour les repas et la journée touristique.

A l'issue du CA fédéral qui se réunit en visioconférence le samedi 22 janvier., vous recevrez l'invitation officielle en vous demandant de transmettre la composition de votre délégation et les questions que vous souhaitez poser au congrès. Prenez vos dispositions pour être réactifs et renvoyer au siège de la Fédération vos imprimés pour le 20 Février (délai de rigueur).

Une perspective de retrouvailles qui nous est agréable.

Candidatures au C.A. Fédéral

L'année 2022 est une année de renouvellement des membres au C.A. de la Fédération, dont la composition doit représenter au mieux les associations adhérentes. Les nouvelles modalités de travail organisées en visioconférence ont démontré leur efficacité, une économie financière non négligeable, ainsi qu'un gain de temps et de fatigue en déplacement. Ce fonctionnement devrait permettre une meilleure mobilisation des candidatures des ADEPAPE pour nous aider dans le pilotage de la Fédération.

La pérennité et la vitalité de notre Fédération dépendent de votre mobilisation. Les candidatures sont à adressées au moyen du bulletin joint, pour le **15 février 2022 délai de rigueur**.

NEWSLETTER

Une partie de notre information est véhiculée par la Newsletter. C'est pourquoi si vous n'êtes pas encore abonné, vous pouvez le faire à tous moments comme l'ensemble de vos administrateurs et adhérents, en vous rendant sur le site de la Fédération.

Certaines publications ont pu vous échapper... n'hésitez pas à consulter le site de la FNADEPAPE : www.fnadepape.org

Retour sur audition

Suite à l'audition en septembre 2021, par la commission des affaires sociales, dans le cadre de la loi de finances pour 2022, à laquelle nos jeunes administrateurs Louis et Gérald ont participé, la Présidente Christine CLOAREC-LE NAHOUR, nous a transmis le rapport publié en Novembre 2021, intitulé « solidarité, insertion et égalité des chances ».

Ce rapport fait un état très précis de nos positions, y donne un éclairage et des arguments qui peuvent vous être utiles dans vos négociations au niveau départemental. Il vous rassurera aussi sur notre niveau d'audience.

Vous pourrez trouver ce rapport sur le site de l'Assemblée Nationale—avis 4598—tome 2.
[https://www2.assemblee-natioale.fr/documents/liste/\(type\)/avis](https://www2.assemblee-natioale.fr/documents/liste/(type)/avis)

Nous le plaçons également dans « Espace Président » du site et pouvons, sur demande vous le transmettre par e-mail.

Mission « La parole des enfants »

Le rapport initié par le Ministère vient d'être publié. Monsieur Arnaud Melchiorre nous a rendu destinataire. Vous pouvez vous le procurer sur le lien suivant :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-de-la-mission-la-parole-aux-enfants>.

Nous mettrons ce rapport sur le site de la Fédération et vous pouvez l'obtenir également sur demande auprès de la Fédération pour un envoi par e-mail.

Nous sommes attentifs à vos réactions. D'avance merci.

Vie du Réseau

ADEPAPE du Doubs (25) : Deuxième naissance d'une ADEPAPE affiliée en région Bourgogne Franche-Comté.

Après l'ADEPAPE de Saône et Loire en Juin dernier, cette nouvelle ADEPAPE est présidée par Morgane POCTIER, initiatrice de la première heure qui a su mobiliser une équipe dynamique.

Félicitations et tous nos vœux de réussite dans ce projet et remerciements à Roland BONNAIRE pour son efficace et amical soutien à cette création.

La création d'une Union Régionale est envisagée en Bourgogne/Franche-Comté.